



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Mél : ce.dpaectesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2022-1666 du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoir des ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur en matière de gestion de certains personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, et des bibliothèques ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 16 décembre 2024;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2025, sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat, les attachés d'administration de l'Etat dont les noms suivent :

1. M. CORBIERE Gabriel affecté au lycée général technologique Gustave Eiffel à GAGNY,
2. Mme FAUCONNIER Claire affectée au lycée polyvalent Clément Ader à TOURNAN EN BRIE,
3. Mme LOUYER Kelig affectée au collège Willy Ronis à CHAMPIGNY SUR MARNE,
4. Mme N'ZALAMOKO Martine affectée au collège Honoré de Balzac à NEUILLY-SUR-NARME,



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. Mme SIBILEAU Claire affectée à l'université Paris Est Créteil Val-de-Marne à CRETEIL,
6. Mme GOAER Stéphanie affectée au Rectorat de Créteil à CRETEIL.
7. Mme MERABTI Nadia affectée au lycée polyvalent de Cachan à CACHAN,
8. Mme JACOB-KHARAT Anouk affectée au Rectorat de Créteil à CRETEIL,
9. M. CADET Bruno affecté au lycée général et technologique Marcelin Berthelot à SAINT-MAUR-DES-FOSSES,

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **03 JUIN 2025**

Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire général de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI